



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN

**ASSISES REGIONALES
DE LA FORMATION ET DE LA
MOBILITE PROFESSIONNELLE**

NOTE CONCEPTUELLE

Avec le soutien de



Table des matières

Table des matières	2
1. Contexte	2
2. Objectif des Assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité	7
3. Participants	8
4. Date et lieu	8
5. Inscription	8

1. Contexte

La pandémie de Covid-19 a bouleversé le monde. La crise sanitaire a tendu les marchés, impacté négativement les économies, perturbé le lien social et mis à mal les systèmes d'éducation et de formation.

Les Etats membres de la COI n'ont pas échappé à ces vagues d'impacts socioéconomiques de la crise sanitaire.

L'Organisation internationale du Travail (OIT), en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque mondiale, a mené une enquête entre le 5 avril et le 15 mai 2020 auprès de prestataires d'EFPT, de responsables politiques et de partenaires sociaux dans 126 pays. Plus de 1350 prestataires d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFPT) du monde entier ont été interrogés. Il en ressort que les programmes de formation professionnelle et d'apprentissage ont subi de plein fouet les effets de la pandémie de COVID-19. « De nombreux pays et prestataires de formation n'étaient pas suffisamment préparés pour faire face aux contraintes imposées par la crise, même si certains se sont très vite tournés vers l'apprentissage à distance. Une majorité de personnes interrogées fait état de perturbations dans la formation, en particulier dans l'apprentissage en situation de travail, en raison de la fermeture d'entreprises, ainsi que de l'annulation d'examens d'évaluation et de certification des compétences¹ », lit-on sur le site de l'OIT.

Or, la formation professionnelle constitue un levier de développement économique et social important. Aussi, il apparaît pertinent de porter une action collective en faveur de la formation professionnelle pour :

- Construire un bassin de compétences en phase avec les orientations économiques et stratégiques des Etats ;
- Renforcer l'employabilité des jeunes et faciliter l'insertion professionnelle ;
- Faciliter la montée en compétences des professionnels dans des secteurs à forte valeur ajoutée et prioritaires dans les programmes de développement des Etats ;
- Alimenter une dynamique vertueuse de mobilité en capitalisant sur les avantages comparatifs des pays d'une même zone pour la formation et l'emploi.

¹ [Développement des compétences: La formation professionnelle mise à mal par la pandémie de COVID-19 \(ilo.org\)](https://ilo.org/fr/publications/new/2020/development-of-competences-the-professional-education-misplaced-by-the-covid-19-pandemic)

Dans ce contexte, la Commission de l'océan Indien (COI), organisation intergouvernementale de coopération, a été mandatée par son Conseil des ministres² pour :

- Elaborer et mettre en œuvre un projet régional de mobilité axé sur la formation universitaire et professionnelle entre les pays du grand océan Indien, suivant le modèle du programme « ERASMUS » et en tenant compte des initiatives régionales existantes ;
- Mener une réflexion sur la mise en place d'un fonds régional dédié à la mobilité universitaire, et ;
- *Organiser au début de l'année 2022 des Assises régionales de la formation et de la mobilité étudiante et professionnelle [en vue] d'un projet régional de formation et de mobilité*

Des initiatives en cours ou en démarrage

Plusieurs projets de mobilité régionale en enseignements supérieur et technique sont en cours ou vont démarrer dans la région du sud-ouest de l'océan Indien qu'il s'agira d'intégrer dans une réflexion plus globale sur la mobilité en matière de formation initiale :

- Le programme Formation de l'Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII), lancé en février 2020 pour une durée de 3 ans par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et les représentants des universités impliquées dans la région, bénéficie d'un financement de 826 K€ de l'Union européenne dans le cadre de Erasmus+.
- L'Université de la Réunion (UR) construit depuis 2 ans un programme de mobilité universitaire, au bénéfice des étudiants et personnels de la Réunion et des universités de l'océan Indien. Ce programme REUNION (Regional Exchange University Indian Ocean) financé par les fonds FEDER INTERREG V OI (programme de coopération territoriale de l'Union européenne sous autorité de gestion de la Région Réunion) et l'université de La Réunion a lancé officiellement, en marge du Conseil extraordinaire de la COI le 26 novembre 2021, une phase pilote du programme portant sur 75 mobilités entrantes et sortantes dont 63 mobilités étudiantes (entre 5 et 10 mois) et 22 mobilités de personnels (maximum de 14 jours)³. L'AFD prévoit d'accompagner le développement de ce programme sur 2022-2026 autour de deux phases : i) Phase 2 (2022) : consolidation des partenariats existants avec les pays du périmètre « INTERREG » : Afrique du Sud, Tanzanie, Ethiopie, Inde, Australie et ii) Phase 3 (à partir de 2022-2023) : émergence de nouveaux partenariats avec les pays du Grand océan Indien membres ou partenaires de l'IORA.

Contexte de la formation professionnelle dans l'océan Indien

Les politiques publiques en matière d'éducation diffèrent d'un pays à l'autre au sein de la région. L'un des objectifs d'une action de la COI dans le domaine de la formation et de la mobilité étudiante et professionnelle serait de montrer qu'il existe la possibilité d'une mutualisation de ressources disponibles dans le secteur éducatif dans cette partie du monde. Pour exprimer de manière un peu ambitieuse cette idée, cette action portée par la COI serait une traduction dans les faits de cette vision généreuse de l'Indianocéanie, c'est-à-dire une communauté régionale singulière, « *où les divergences ne contrecarrent point les convergences* » comme l'indiquait l'essayiste mauricien Camille de Rauville.

L'action de la COI devrait aussi tenir compte de la conjoncture. La pandémie a eu un impact important sur les cycles d'apprentissage, sur la fréquentation des établissements, sur les

² 35^{ème} Conseil des ministres de la COI du 20 mai 2021 et Conseil extraordinaire du Conseil des ministres de la COI du 26 novembre 2021.

³ 22 étudiants ont d'ores et déjà été sélectionnés dans le cadre de la première campagne. 12 étudiants ont rejoint l'Université de La Réunion pour leurs études de master et 10 pour y effectuer leur 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence.

offres de formation et la mobilité. En matière de politique d'Enseignement Technique et de Formation professionnelle (ETFP), les pays membres mettent en œuvre des politiques distinctes de Bac-3 à Bac + 3 ou plus :

- Le gouvernement de l'Union des Comores exprime une volonté forte de développer une expertise qualifiée qui doit se traduire par un investissement consistant et efficace dans la rénovation du système de formation et d'insertion professionnelle, notamment en promouvant l'apprentissage formel et en accompagnant les jeunes qui représentent plus de 50 % de la population dans le processus d'insertion. Aujourd'hui, l'offre de formation technique et professionnelle est sous-dimensionnée pour répondre à ces enjeux à travers une offre publique (8 centres, dont 3 semi-publics) qui propose un éventail de cursus réduit (capacité relativement restreinte entre 600 et 800 élèves par an) et une offre privée plus consistante (93 centres, pour plus de 2.000 places), mais concentrée sur les filières tertiaires et les niveaux post-bac. Les principaux centres de formation professionnels et techniques sont l'Ecole Nationale Technique et Professionnelle (ENTP) d'Ouani, l'Ecole Nationale de Pêche et de Marine Marchande (ENPMM) de Mirontsi et le Centre National d'horticulture (CNH) de Mvouni. Le centre universitaire de formation permanente (CUFOP) et l'IUT de Moroni dispensent aussi des formations professionnalisantes. Deux bacs techniques sont notamment proposés par l'ENTP d'Ouani (bac Sciences et technique de Construction (STC), bac Sciences et Techniques Industrielles (STI)). L'enseignement supérieur technique est regroupé au sein de l'IUT sur le site principal de Moroni et sur les sites déconcentrés de Patsy et Mohéli, avec également certaines filières au niveau de la Faculté des Science et Technologies (FST). Plusieurs programmes de l'UE (Projet d'appui à la FTP) et de l'AFD (Komor Initiative et projet d'appui aux filières professionnalisantes bac-3/bac+5) apportent notamment leur appui pour réhabiliter les infrastructures et rénover les curricula des filières techniques.
- A Madagascar, la couverture géographique des établissements de l'ETFP est faible. Le dispositif comprend 309 collèges de formation professionnelle (dont 83% privés) et 197 lycées techniques professionnels (dont 66% privés). L'offre de formation de ces établissements reste éloignée des besoins des entreprises et nécessite un investissement important pour améliorer l'employabilité des jeunes en sortie, ce à quoi ce sont attelées les autorités malgaches avec l'adoption en 2015 d'une ambitieuse Politique d'emploi et de formation professionnelle (PNEFP), élaborée à l'issue de concertations approfondies avec le secteur privé. L'AFD est le premier partenaire technique et financier en termes de volume financier en appui à l'ETFP à Madagascar, à travers des projets tels que ISFAM (Innovations sectorielles pour la formation en alternance à Madagascar), FORMAPRO BTP, FORMAPRO Madagascar qui a pris la suite des deux précédents projets (pour les filières BTP, THR, TIC) et ou encore l'appui au Fonds Malgache de Formation Professionnelle.
- L'île Maurice dispose d'un dispositif public de formation professionnelle assez développé à travers le *Mauritius Institute for Training and Development* (MITD), véritable guichet unique de formation professionnelle publique qui centralise les centres de formation publics dans une quinzaine de secteurs, sous l'égide du ministère du Travail, du Développement des ressources Humaines et de la Formation depuis le 1er juillet 2020. Le MITD a engagé avec l'appui de l'AFD des réflexions sur le verdissement de ses formations. Par ailleurs, il existe une offre privée de formation professionnelle constituée de 350 centres homologués. Le contrôle qualité est assurée par le *Mauritius Qualifications Authority* (MQA) et relève du ministère de l'Éducation et des Ressources humaines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique afin de veiller au respect des dispositions relatives à

l'accréditation des établissements de formation, aux normes et aux qualifications. Le gouvernement mauricien a également engagé, avec l'appui de l'AFD, des travaux pour construire une stratégie nationale de la formation professionnelle avec le *Human Resource Development Council* (HRDC). Le HRDC a notamment pour objectifs d'administrer, de contrôler et d'exploiter le Fonds national de formation ; d'établir des liens entre les systèmes d'éducation et de formation et le lieu de travail ; de fournir un forum de dialogue constant et de recherche de consensus entre les parties prenantes sur toutes les questions relatives au développement des ressources humaines et de prendre des mesures appropriées pour réduire l'inadéquation entre la demande et l'offre de ressources humaines. Le plan d'action produit suite à cette étude doit encore être validé par le Conseil des ministres de la République de Maurice. Ce plan d'action met l'accent sur des actions au niveau de 10 clusters pour améliorer l'ensemble du continuum éducation, formation et emploi. L'Assemblée Régionale de Rodrigues a aussi bénéficié d'un appui de l'AFD pour un diagnostic des besoins en formation professionnelle spécifiques à l'île. En février 2020, le Gouvernement de l'Île Maurice a enfin signé trois déclarations d'intention avec celui de la France, dont un sur la création et l'organisation du réseau des études françaises et un autre sur l'économie bleue.

- L'Académie de La Réunion comptabilise 34 lycées professionnels et polyvalents avec 1815 enseignants-formateurs, 2 nouveaux lycées en construction (métiers de la mer / hôtellerie, tourisme et restauration), 1 centre de formation d'apprentis académique. Par ailleurs, deux filières sont organisées en campus de métiers et qualifications labellisés au niveau national (génie civil et éco-construction en milieu tropical / management et services numériques), et deux sont en construction (Gastronomie, Hôtellerie, Tourisme de l'océan Indien / Solidarités et bien-être), pour lesquels la promotion de la mobilité fait partie des objectifs. Le Campus des métiers « Génie civil et écoconstruction » construit un partenariat avec le CNEF-BTP de Madagascar dans le cadre du projet FORMAPRO Madagascar financé par l'AFD. La Réunion dispose également de deux établissements d'enseignement et de formation agricole sous tutelle de la DAAF (ministère de l'agriculture et l'alimentation) et cinq établissements privés, les maisons familiales rurales (MFR).

Des flux de mobilités intra-régionales avec La Réunion préexistant

La mobilité concernant les apprenants, qu'elle soit pour des modules de formation ou en vue de stages en milieu professionnel, est un aspect significatif de l'enjeu de la formation compte tenu notamment de la dispersion et de l'incomplétude de l'offre de formation et des opportunités d'immersion professionnelle. Cette question de la mobilité mérite, bien entendu, d'être posée en tenant compte des divers scénarios d'évolution de la pandémie de Covid-19 et d'extension de la couverture vaccinale.

Elle se pose aussi, pour les pays en développement, en tenant compte des phénomènes de « fuite des cerveaux ». « *Les migrations des élites scientifiques et techniques répondent bien aux exigences d'un marché globalisé, mais elles s'inscrivent aussi dans des courants d'attraction et de répulsion façonnés par tout un ensemble de données à la fois économiques et sociales dans le pays d'origine comme dans le pays d'accueil, les politiques sélectives des pays d'accueil étant un des aspects du phénomène* », analysent Anne-Marie et Jacques Gaillard dans un article paru en 2006⁴.

⁴ A-M. et J. Gaillard, « Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement en Afrique : un défi global », in M. Pilon (dir.), *Défis du développement en Afrique subsaharienne : l'éducation en jeu*, CEPED, 2006.

Enfin, elle doit impérativement tenir compte des enjeux de reconnaissance des compétences et qualifications acquises dans le cadre de parcours effectués dans plusieurs systèmes nationaux, et ce dans un contexte marqué non seulement par une diversité de systèmes mais aussi par la mise en place récente (voire encore en cours d'opérationnalisation – exemple de Madagascar) de cadres nationaux de certification.

Au sein des pays membres de la COI, des partenariats et des actions de mobilité existent déjà, en particulier en matière d'ETFP, notamment avec les établissements réunionnais. A titre d'illustration, les lycées professionnels Roches Maigres et Jean Hinglo collaborent avec Maurice dans le secteur BTP ; le lycée professionnel Hôtelier La Renaissance développe un partenariat historique avec la *Seychelles Tourism Academy* (échanges d'étudiants et formations de formateurs) ; Le lycée professionnel Roland Garros échange avec Madagascar sur les secteurs électronique / électrotechnique et le lycée Paul Moreau sur les énergies renouvelables à Madagascar et aux Comores dans le cadre de chantier école et de formations de formateurs. Les flux de mobilité entrante de jeunes (100) et de formateurs (60) à La Réunion en matière de formation professionnelle sur ces secteurs restent toutefois limitées faute de dispositifs adéquats.

En matière de formation professionnelle agricole, un réseau des centres de formation dans la zone océan Indien élargie (réseau REAP-AAOI) crée en octobre 2012 permet déjà de structurer ces échanges. Aujourd'hui, le réseau rassemble plus de 80 établissements de formation agricole de 8 pays et Iles de la zone Afrique australe - océan Indien. Ainsi, l'Afrique du Sud, le Mozambique, Madagascar, les Comores, les Seychelles, Maurice, Rodrigues et la France collaborent dans un esprit de partage et de solidarité pour favoriser la mise en place de projets de coopération régionale. Les lycées agricoles français et la DAAF portent dans ce cadre des projets d'assistance technique et de mobilités avec les établissements en enseignement agricole dans les pays de la COI.

Au-delà de son programme de mobilité universitaire régional océan Indien qui ambitionne de formaliser un programme de mobilité entrante et sortante régional et qui démarrera à la rentrée prochaine, l'Université de La Réunion accueille également plus de 800 étudiants internationaux de plus d'une cinquantaine de nationalités par an, y compris dans des filières techniques (IUT, licence professionnelles). Près de 60 % d'entre eux sont en provenance de trois pays : Madagascar, Maurice et Comores. Moins d'une trentaine de ces étudiants entraient dans le champ d'une mobilité encadrée (Erasmus + MIC, volet d'Erasmus avec les pays tiers), le reste relevant de mobilité individuelle hors dispositif. Les étudiants de la région Grand océan Indien privilégient la mobilité au niveau Licence à 70%.

Mandat de la COI et expertises mobilisées

Considérant la mobilité étudiante et professionnelle comme un levier de développement socioéconomique, le Conseil des ministres de la COI a donné mandat au Secrétariat général de réfléchir à l'élaboration d'un programme régional de formation et de mobilité étudiante et professionnelle tenant compte des conclusions et recommandations des Assises.

A cette fin, le Secrétariat général a déjà mobilisé une première expertise fin 2021 chargée d'établir une cartographie du système éducatif et d'esquisser des pistes quant aux opportunités de coopération et de mobilité académique régionale. Cette étude propose les axes suivants :

- a) Principaux indicateurs des systèmes éducatifs des pays de la zone Océan Indien, notamment de leur enseignement primaire et secondaire
- b) Présentation de la formation professionnelle
- c) Survol de l'enseignement supérieur
- d) Esquisse des possibilités de coopération avec les pays côtiers

- e) Réflexion sur des repères que peut prendre une mobilité d'enseignants chercheurs, d'étudiants et de stagiaires en formation professionnelle
- f) Eléments qui peuvent alimenter les Assises de l'éducation
- g) Un rapide survol des réponses des États à la pandémie de Covid-19
- h) Recommandations pour un observatoire de l'Éducation et de la FP et données statistiques y relatives

Ce travail de recherche et d'analyse constitue un premier volet en vue de l'élaboration d'un projet. Il conviendrait de le compléter par une action plus opérationnelle sur :

- a) Un périmètre recentré sur la formation professionnelle et à la mobilité en formation professionnelle avec des informations nationales et régionales plus spécifiques
- b) Un focus sur des secteurs professionnels stratégiques dans la zone Océan Indien
- c) L'animation des Assises : restitution des analyses et propositions
- d) Les contours d'un projet régional de coopération et un fonds régional de mobilité en formation professionnelle

A cet effet, il est donc proposé de recourir à une l'expertise décrite ci-dessous pour accompagner le Secrétariat général.

Les secteurs d'intérêt pour la formation professionnelle en Indianocéanie

Les Assises de la formation professionnelle pourront se concentrer sur des secteurs présentant une forte valeur ajoutée régionale et/ou présentant des offres existantes sur lesquelles capitaliser. Ces secteurs sont :

- a) Tourisme, hôtellerie et restauration ;
- b) Métiers de la mer (économie bleue) ;
- c) Agriculture ;
- d) Bâtiment et travaux publics ;
- e) Numérique.

Le contexte mondial marqué par la Covid-19 et les besoins de personnels techniques formés dans différentes filières, comme l'épidémiologie, il est également proposé d'élargir la réflexion au secteur de la santé.

2. Objectif des Assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité

Offrir un cadre régional de concertation sur la formation professionnelle et la mobilité en vue de construire un programme régional dans le domaine.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Convenir d'un diagnostic et d'une cartographie générale des offres et des besoins en formation professionnelle dans les secteurs prioritaires identifiés ;
- Faire remonter les points de convergence et les axes de coopération envisageable entre les Etats membres de la COI ;
- Identifier les principaux axes d'un projet régional de formation professionnelle et mobilité ;
- Disposer d'une base réflexive permettant l'établissement d'une note stratégique à l'attention des instances décisionnelles de la COI ;
- Discuter de l'opportunité de la création d'un fonds régional de mobilité en formation professionnelle et en dessiner les contours ;
- Valoriser les expériences et les leçons apprises dans les Etats membres de la COI.

Les Assises seront l'occasion de présenter les travaux conduits par l'équipe d'experts mobilisés par l'Agence française de développement et Expertise France ainsi que les conclusions de l'étude conduite dans le cadre de la subvention INCA financée par l'Union européenne.

3. Participants

Les Assises de la formation professionnelle et de la mobilité organisées par la COI visent :

- Les points focaux nationaux des Etats membres et personnes-ressources désignées ;
- Les représentants des Etats membres, plus particulièrement des ministères en charge de la formation professionnelle et de l'éducation ainsi que les institutions nationales liées ;
- Les professionnels de la formation ;
- Les opérateurs économiques intervenant dans les secteurs prioritaires identifiés ;
- Les partenaires au développement.

4. Date et lieu

Les Assises de la formation professionnelle et de la mobilité se tiendront les 10 et 11 février 2021.

Au regard de la situation sanitaire, ces Assises se tiendront dans un format en distanciel à travers une plateforme dédiée. Le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail apportera son appui technique pour les travaux en distanciel.

5. Inscription

Vous êtes invités à confirmer votre participation aux Assises par courriel à :

- Mme Suneeta Goreeba : suneeta.goreeba@coi-ioc.org
- Et Mme Ourvashee Gopee : ourvashee.gopee@coi-ioc.org

Le lien de connexion vous sera transmis après confirmation de votre participation.